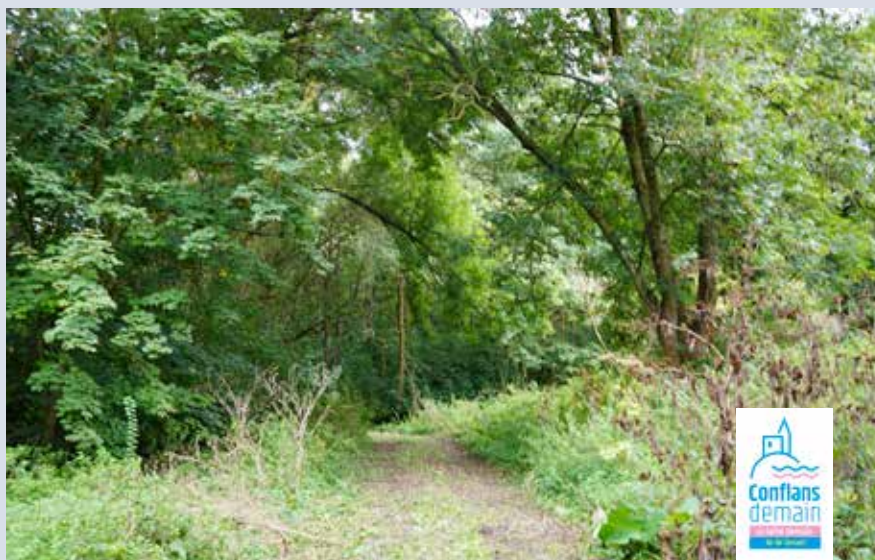


La beauté de l'île de Devant bientôt dévoilée

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des Conflanais, la Ville accorde une grande importance aux questions environnementales. Les projets de boisement participatif et de création d'un permis de végétaliser ou encore la volonté de développer des parcs canins en ville, en sont de parfaits exemples. Il en est de même pour la valorisation de l'île de Devant, mesure phare du programme Conflans Demain.

Située face au Vieux-Conflans, l'île de Devant fait partie intégrante de notre ville. Pourtant, en raison de son manque d'accessibilité, très peu de personnes ont déjà eu l'occasion de s'y rendre et de cheminer à travers la vaste forêt, peu entretenue, qui la compose. Déjà propriétaire d'une partie de l'île qu'elle a décidé de valoriser pour permettre à l'ensemble des Conflanais de profiter de ce site environnemental exceptionnel, la Ville a acquis les autres parcelles de l'île (plus de 9 000 m²), qui resteront toutefois inaccessibles à l'homme. Les travaux des parcelles du projet (plus de 84 000 m²), qui ont débuté fin août, devraient se terminer au début de l'année 2025 pour une ouverture au public en avril prochain.



Un débarcadère pour accéder à l'île

Parmi les aménagements prévus, un débarcadère va être créé. Particulièrement attendu, il permettra de relier aisément le centre-ville et l'île de Devant. Conflans-Sainte-Honorine étant la capitale de la batellerie, l'accès à l'île via la Seine concourra également à renforcer encore davantage l'étroite relation entre la ville et le fleuve.

Dépaysement garanti !

Une fois sur l'île, le panorama sur le centre-ville ne manquera pas de séduire les Conflanais. Outre le fait d'apercevoir la place Fouillère sous un autre angle, il sera également possible de profiter d'une vue magnifique sur l'église Saint-Maclou, sur le château du Prieuré et sur le Musée de la batellerie et des voies navigables ou encore sur la tour Montjoie. Mais, parce que le fait de permettre à chacun de bénéficier de ce panorama n'est pas l'unique objectif de ce projet d'aménagement, un sentier de 1,6 kilomètres est également en cours de création. Durant ce parcours, le dépaysement promet d'être total. Une

occasion unique de profiter de la richesse environnementale de ce site et, pour les plus chanceux, d'y apercevoir des martins-pêcheurs le long des berges. Le tout sans sortir du sentier afin de laisser une partie de l'île libre de toute intrusion.



La préservation de l'environnement, un enjeu majeur

En permettant aux Conflanais de profiter d'un nouvel espace vert en ville, la Municipalité a avant tout à cœur de veiller à la préservation de ce site exceptionnel. Ainsi, le nombre de visiteurs présents simultanément sera limité et les visites se feront seulement d'avril à octobre. Tout comme la création du débarcadère, le sentier pédestre a fait l'objet d'études approfondies pour veiller au bon respect des normes environnementales. Ce travail de fond, mené avec des écologues et ayant reçu un avis favorable de la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages, est effectivement indispensable pour respecter la biodiversité et le patrimoine de l'île. Un partenariat a également été élaboré avec Île-de-France Mobilités (IDFM) qui recherchait des terrains pour compenser les effets induits du T13 sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye. L'île de Devant a ainsi été retenue pour bénéficier d'investissements spécifiques et d'un plan de gestion de 50 ans permettant de valoriser et de préserver son patrimoine environnemental. Un excellent moyen pour la Ville de favoriser encore davantage la biodiversité du site !

Des panneaux informatifs installés sur le sentier

Et, pour sensibiliser le public aux enjeux de la protection de l'environnement tout en l'informant sur les espèces animales et végétales présentes sur l'île, les 1,6 kilomètres de sentier seront agrémentés de plusieurs panneaux pédagogiques. Des bancs seront aussi installés à divers endroits pour permettre



à chacun de se reposer tout en profitant, à son rythme, de la quiétude et de la beauté du site.

Une ruine transformée en nichoirs à chauves-souris

Parmi les lieux remarquables à découvrir, la ruine située à proximité de la berge sera certainement un incontournable. Aujourd'hui à l'abandon, cette bâtisse était un bureau administratif du groupe Shell pour la distribution de carburants aux bateliers. Grâce au projet d'aménagement de l'île, elle retrouvera un nouvel usage avec l'installation en hauteur de nichoirs pour les chauves-souris et la création d'une fresque, sur plusieurs pans de murs, s'inspirant de la richesse environnementale de l'île.

Moments clés du projet

2021 : diagnostic réalisé par un écologue

2022 : études naturalistes effectuées par un botaniste, un bureau d'études et un écologue

Août 2024 : début des travaux d'aménagement

Avril 2025 : ouverture au public

Le saviez-vous ?

Le film *Les Amants de bras-mort*, sorti en 1951, a été tourné au niveau de l'ancien bras Favé de l'île de Devant à Conflans-Sainte-Honorine. Ce long-métrage français réalisé par Marcello Pagliero raconte l'histoire d'amour entre Jean Michaut, un marinier peu fortuné, et Monique, la fille d'un riche armateur fluvial. Une histoire émouvante à [re]découvrir !

